

# FICHE DE SÉCURITÉ

## 1. Identification de la substance / du mélange et de la société

### 1.1 Identifiant du produit

**Nom du produit :**  
**Pâte EP PowerPatch® Scellant (Partie A)**  
**84191**

**Numéro d'identification du produit :** EP-KIT11, EP-KIT51, EP-KITB6, EP-KITB12;  
EP-XXX (où XXX est le code du package.)

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées:** Scellant / résine adhésive, partie A du scellant en 2 parties

**Liste des avis contre:** N'est pas applicable.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur / Fabricant:**

**American Polywater Corporation**

11222 – 60th Street North  
Stillwater, MN 55082 USA  
Tél: 1-651-430-2270  
Email: sds@polywater.com

### 1.4 Numéros de téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053 (USA) 1-352-323-3500 (INT'L)

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon USA OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17; SIMDUT 2015).**

Skin Irrit 2	H315
Skin Sens 1	H317
Eye Irrit 2	H319

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Contient** Polymère de bisphénol A-épichlorhydrine



**Pictogrammes:**

**Mot**

**d'avertissement:** Attention

**Mentions de danger:**

H315	Provoque une irritation de la peau.
H317	Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
H319	Provoque une grave irritation des yeux.

**Conseils de prudence:**

P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection des

yeux.

P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés.
P501	Éliminer le contenant conformément à la réglementation locale

**2.3 Autres dangers:** Pas d'information disponible.

### 3. Composition / Information sur les composants

<u>Composant</u>	<u>N ° CAS</u>	<u>EC #</u>	<u>Poids %</u>
Polymère de bisphénol A-épichlorhydrine	25068-38-6	500-033-5	30 - 50

Ce produit ne contient aucun autre composant dangereux à signaler selon OSHA 29 CFR 1910, 1200 Canada et le règlement européen (CE) n ° 1272/2008.. Aucun ingrédient supplémentaire n'exige de déclaration en fonction de la concentration applicable et des connaissances actuelles du fournisseur.

### 4. Mesures de premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

<b>Contact oculaire:</b>	Rincer immédiatement les yeux avec une grande quantité d'eau pendant 15 minutes. Demander de l'aide médicale.
<b>Contact avec la peau:</b>	Enlever les vêtements contaminés ; Bien rincer la peau à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation ou de réaction allergique, consultez un médecin.
<b>Inhalation (respiration):</b>	En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Ingestion (avalée):</b>	Aucun traitement médical d'urgence nécessaire

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Reportez-vous à la section 11 pour plus d'informations.

#### 4.3 Indication de l'attention médicale immédiate et du traitement spécial nécessaire.

Pas d'information disponible.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction:

Brouillard d'eau ou fine pulvérisation, dioxyde de carbone chimique sec ou mousse.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Une fumée dense est émise lorsqu'elle est brûlée sans suffisamment d'oxygène.

#### Décomposition dangereuse et sous-produits :

CO<sub>2</sub>, CO, composés phénoliques. Peut contenir d'autres produits de combustion de composition variable pouvant être toxiques ou irritants.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome à pression positive ou à pression de pression. Le récipient scellé peut accumuler de la pression lorsqu'il est exposé à une chaleur élevée. Un brouillard d'eau peut être utilisé pour refroidir les conteneurs exposés au feu afin d'éviter toute accumulation de pression et tout risque d'auto-inflammation ou de rupture. Un jet d'eau direct peut propager l'incendie.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Isoler la zone. Utiliser un équipement de sécurité approprié.

**6.2 Précautions environnementales:**

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le déversement de pénétrer dans les systèmes de drainage / d'égout, les cours d'eau, les sous-sols ou les espaces confinés. Reportez-vous à la section 12 pour plus d'informations.

**6.3 Méthodes Matériaux de confinement et de nettoyage :**

Absorber le déversement avec du sable ou des absorbants. La résine résiduelle peut être éliminée à la vapeur ou à l'eau savonneuse chaude. Recueillir autant que possible le produit déversé en utilisant des outils anti-étincelles et transférer dans un conteneur. Sceller le conteneur. Les résidus peuvent être éliminés avec un solvant.

**6.4 Référence à d'autres sections:**

Reportez-vous aux sections 4, 5, 8 et 13 pour plus d'informations.

**7. Manutention et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Évitez tout contact personnel avec le produit. Tous les conteneurs doivent être éliminés dans le respect de l'environnement et conformément à la réglementation gouvernementale. Se laver à fond après la manipulation. Laver vêtements contaminés avant réutilisation. Pour usage industriel ou professionnel uniquement.

**7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les incompatibilités**

Garder les contenants au frais, au sec et à l'écart des sources d'inflammation. Gardez les contenants et les cartouches fermés et scellés. Protéger du gel. Tous les conteneurs doivent être éliminés dans le respect de l'environnement et conformément à la réglementation gouvernementale.

**7.3 Utilisations finales spécifiques**

Voir la fiche technique de ce produit pour plus d'informations.

**8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition et recommandations:**

Ne contient aucun composant avec des valeurs de limite d'exposition professionnelle (OEL) établies. Une limite dérivée sans effet (DNEL) de 12,25 mg / m<sup>3</sup> a été établie pour l'inhalation aiguë.

**8.2 Contrôles de l'exposition****Protection respiratoire:**

Une ventilation normale est adéquate. Si l'exposition dépasse les limites recommandées, la protection respiratoire est recommandée. Porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables, tels qu'une irritation ou une gêne respiratoire, ont été ressentis. Utiliser un respirateur ou un masque à gaz muni de cartouches pour vapeurs organiques (approuvé NIOSH ou CE) avec pré-filtre à particules P100 ou AP2.

**Gants de protection:**

Le port de gants résistants aux produits chimiques est recommandé pour éviter tout contact avec la peau. Les matériaux appropriés incluent le nitrile (compris dans la plupart des kits), le néoprène, l'alcool éthylvinyle (EVAL) et le PVC. Utilisez un gant avec une classe de protection de 1 ou plus (temps de rupture supérieur à 10 minutes selon EN 374). REMARQUE : Le choix du gant spécifique pour l'application doit prendre en compte les autres produits chimiques présents dans l'environnement, les exigences physiques et la réaction potentielle de l'utilisateur au matériau du gant.

**Protection des yeux:**

Lunettes de sécurité recommandées.

**Autre équipement de protection:**

Utilisez une crème protectrice si le contact avec la peau est probable. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Jeter les chaussures contaminées.

**9. Physique et chimique**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Apparence:</b>	Pâte gris foncé ou noire.
<b>Seuil d'odeur:</b>	Indisponible
<b>pH:</b>	Ne s'applique pas
<b>Point de congélation:</b>	Indisponible
<b>Point d'ébullition:</b>	Indisponible
<b>Point de rupture:</b>	> 400 ° F /> 200 ° C (PMCC)
<b>Taux d'évaporation:</b>	Indisponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Indisponible
<b>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité :</b>	Indisponible
<b>La pression de vapeur:</b>	Indisponible
<b>Densité de vapeur (Air = 1):</b>	> 1
<b>Poids spécifique (H<sub>2</sub>O = 1):</b>	1,25 à 25 ° C
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Indisponible
<b>Coefficient de partage n-octanol / eau:</b>	Indisponible
<b>La température d'auto-inflammation:</b>	Indisponible
<b>Température de décomposition:</b>	Indisponible
<b>Viscosité:</b>	Indisponible

**9.2 Autres informations**

<b>Volatiles (% en poids):</b>	0%
<b>Contenu en COV:</b>	0 g / l

**10. Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité:**

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

**10.2 Stabilité chimique:**

Stable

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses:**

Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions de transport ou de stockage normales.

**10.4 Conditions à éviter:**

Évitez les températures élevées supérieures à 300 ° C (572 ° F). La décomposition peut se produire à plus de 350 ° C (662 ° F). La génération de gaz pendant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes fermés.

**10.5 Matières incompatibles:**

Acides ou bases forts (en particulier amines aliphatiques primaires ou secondaires), agents oxydants forts.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Du CO<sub>2</sub>, du CO, des composés phénoliques et d'autres substances organiques peuvent se former lors de la combustion ou de la dégradation à température élevée.

**11. Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques :****Toxicité aiguë**

**Contact oculaire:**

Le contact direct des yeux avec le produit ou les vapeurs peut provoquer une irritation des yeux.

**Contact avec la peau:**

Ce produit a un potentiel d'irritation modérée de la peau. Les personnes présentant des troubles cutanés préexistants peuvent être plus sensibles aux irritations cutanées causées par ce produit. Une exposition cutanée prolongée ou répétée peut entraîner une sensibilisation de la peau.

**Potentiel d'irritation et de sensibilisation :**

Peut causer une réaction allergique cutanée.

**Inhalation (respiration):**

La faible pression de vapeur rend cette voie d'exposition improbable.

**Ingestion:**

L'ingestion peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal.

**Toxicité pour les animaux:**

Éther diglycidyle de bisphénol A : DL<sub>50</sub> (rat oral) > 15 000 mg / kg  
DL<sub>50</sub> (lapin cutané) 23 000 mg / kg

**Danger d'aspiration:**

Aucun risque d'aspiration prévu.

**Exposition chronique:****Toxicité pour la****reproduction:**

Indisponible.

**Mutagenicité:**

Les résines à base d'éther diglycidyle de bisphénol A se sont révélées inactives lors d'essais réalisés par des essais de mutagenicité in vivo. Ces résines ont montré une activité dans le criblage de mutagenicité microbienne in vitro et ont produit des aberrations chromosomiques dans des cellules de foie de rat en culture. La signification de ces tests pour l'homme est inconnue.

**Tératogénicité:**

Indisponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**

Indisponible.

**Produits****toxicologiquement****synergiques:**

Indisponible.

**Statut cancérogène:**

NTP, IARC, OSHA et aucun de ses composants n'a identifié cette substance comme cancérogène ou probablement cancérogène.

**12. Informations écologiques****12.1 Toxicité:****Toxicité aquatique:**

Éther diglycidyle de bisphénol A :  
Éther diglycidyle de bisphénol A :  
Éther diglycidyle de bisphénol A :

Peut être toxique pour les organismes aquatiques.  
CL<sub>50</sub> (96 h): 2 mg / l Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
Test semi-statique  
CE<sub>50</sub> (48 h): 1,8 mg / l de Daphnia magna (invertébré)  
Test statique  
ErC<sub>50</sub> (72 h.): 11 mg / l Algue d'eau douce (plantes aquatiques)  
Test statique

Éther diglycidyle de bisphénol A :

Valeur de toxicité chronique:  
Daphnia magna (invertébré), 21 j, nombre de descendants, CSEO: 0,3 mg / l  
Test semi-statique

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

Éther diglycidyle de bisphénol A :  
Éther diglycidyle de bisphénol A :

Selon les directives de test strictes de l'OCDE, ce matériau ne peut pas être considéré comme facilement biodégradable. La biodégradabilité dépend des conditions environnementales.  
Test de biodégradation 302B de l'OCDE  
12% de biodégradation, 28 jours d'exposition  
Demande théorique en oxygène  
2,35 mg / mg

- 12.3 Potentiel de bioaccumulation:** Le potentiel de bioconcentration est modéré.
- 12.4 Mobilité dans le sol:** Le potentiel de mobilité dans le sol est faible.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :** Ce produit ne contient pas de substance PBT ou vPvB .
- 12.6 Autres effets indésirables:** Aucun connu.

**13. Considérations relatives à l'élimination**

Ne pas jeter à l'égout, sur le sol ou dans un cours d'eau. Éliminer le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

**14. Informations sur le transport**

- POINT:** Non réglementé
- Numéro ONU:** 3077
- Nom d'expédition des Nations unies :** Substance dangereuse pour l'environnement, solide, NSA (bisphénol A)
- Risque lié à la classe et à la filiale :** 9
- Groupe d'emballage:** III
- OACI / IATA-DGR:** Non réglementé (voir la disposition spéciale A197)
- IMDG:** Non réglementé (voir code IMDG 2.10.2.7)
- ADR / RID:** 9
- Les autres informations** Pour les envois de surface aux États-Unis: Non réglementé.

**15. Informations réglementaires**

**15.1 Réglementations / législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange**

**Etats-Unis Fédéral et Etat**

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

<b>Catégories de danger pour les rapports SARA Section 311/312</b>	<b><u>Aigu</u></b> Oui	<b><u>Chronique</u></b> Non	<b><u>Feu</u></b> Non	<b><u>Pression</u></b> Non	<b><u>Réactif</u></b> Non
--	---------------------------	--------------------------------	--------------------------	-------------------------------	------------------------------

<b><u>Composants</u></b>	<b>CERCLA / SARA Sec 302</b> <b><u>RQ de substance</u></b> <b><u>dangereuse</u></b>	<b><u>EHS TPQ</u></b>	<b>SARA Sec. 313</b> <b><u>Libération</u></b> <b><u>toxique</u></b>
--------------------------	---	-----------------------	---

Les composants de la pâte pour mastics d'étanchéité PowerPatch® - Partie A ne sont pas concernés par ces réglementations de Superfund.

<b>Cotes NFPA:</b>	Santé:	1
	Feu:	1
	Réactivité:	1

Les cotes de risque de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence en cas de déversement, d'incendie ou de situation similaire. Les cotes de risque sont basées sur les propriétés physiques et toxiques de la combustion ou de la décomposition.

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'état de la Californie comme pouvant causer le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre inconvénient pour la reproduction ou a été évalué à des valeurs inférieures aux niveaux d'exposition OEHHA Safe Harbor requis pour l'étiquetage.

### Union européenne

Le produit est conforme aux exigences de communication du règlement REACH (CE) n ° 1907/2006. Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS). Ne contient aucune substance de la liste des candidats REACH  $\geq 0,1\%$  SCL. Ne contient pas de substances notifiées de la liste ELINCS, Directive 92/32 / CEE. Ne contient aucune substance REACH avec les restrictions de l'annexe XVII.

### Canada

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire DSL.

Ce produit a été classé en fonction des critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le RPC.

### Australie

Tous les composants sont répertoriés dans l'AICS.

Le produit est classé comme dangereux selon les critères de NOHSC Australia.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange par le fournisseur.

## 16. Autres informations

### Abréviations et acronymes :

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail

CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage

STOT = Toxicité spécifique sur un organe cible

DL<sub>50</sub> = dose létale médiane

DNEL = niveau dérivé sans effet

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

TSCA = Toxic Substances Control Act (États-Unis)

LIS = Liste intérieure des substances (Canada)

AICS = Inventaire australien des substances chimiques

### Classification du mélange selon le règlement (CE) n ° 1272/2008:

H315 Provoque une irritation de la peau.

H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

### Procédure de classification

Méthode de calcul.

Méthode de calcul.

Méthode de calcul.

**Date de révision:** 20 septembre 2018

**Numéro de révision:** 9 NA

**Remplace:** 18 mai 2018

**Autre:** Anglais vers français; 4 février 2019

**Indication de** Section 3 mise à jour.

**changements:** Rédigé conformément aux dispositions de la norme OSHA 1910.1200 App D (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17) (SIMDUT 2015). (Format GHS)

Les informations et les recommandations contenues dans ce document sont réputées fiables. Cependant, le fournisseur ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'acheteur doit déterminer les conditions d'utilisation en toute sécurité et assume tous les risques et toutes les responsabilités liées à la manipulation de ce produit.

# FICHE DE SÉCURITÉ

## 1. Identification de la substance / du mélange et de la société

### 1.1 Identifiant du produit

**Nom du produit :**  
**Pâte EP PowerPatch® Scellant (Partie B)**  
**84193**

**Numéro d'identification du produit :** EP-KIT11, EP-KIT51, EP-KITB6, EP-KITB12;  
EP-XXX (où XXX est le code du package.)

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées:** Scellant / résine adhésive, partie B du scellant en 2 parties

**Liste des avis contre:** N'est pas applicable.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur / Fabricant:**

**American Polywater Corporation**

11222 – 60th Street North  
Stillwater, MN 55082 USA  
Tél: 1-651-430-2270  
Email: sds@polywater.com

### 1.4 Numéros de téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053 1-352-323-3500

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon USA OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17; SIMDUT 2015).**

Irritation de la peau, chat 2

Irritation oculaire, chat 2

Sensibilisation de la peau, Cat 1

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Contient:** Polymère de dimères d'acides gras insaturés en C-18, 1,3-bis [3- (diméthylamino) propyl] urée, triéthylènetramine, éther bis (3-aminopropyl) de diéthylèneglycol



**Pictogrammes:**

**Mot**

**d'avertissement:** Attention

**Mentions de danger:**

H315 Provoque une irritation de la peau.

H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

**Conseils de prudence:**

P264 Se laver à fond après la manipulation.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection des yeux.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.



P332 + P313	En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste. Obtenir des soins médicaux.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
P501	Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale.

**2.3 Autres dangers:** Pas d'information disponible.

### 3. Composition / Information sur les composants

<u>Composant</u>	<u>N ° CAS</u>	<u>EC #</u>	<u>Poids %</u>
Polymère de dimères d'acides gras insaturés en C-18 avec TETA & TOFA	68082-29-1	500-191-5	5 - 10
1,3-bis [3- ( diméthylamino ) propyl] urée	52338-87-1	257-861-2	2 - 5
Polymère de dimères d'acides gras insaturés en C-18	68541-13-9	-	2 - 5
Triéthylènetétramine	112-24-3	203-950-6	<1

Di (bis 3-aminopropyl) éther de diéthylène glycol	4246-51-9	224-207-2	<1
---	-----------	-----------	----

Ce produit ne contient aucun autre composant dangereux à signaler de moins que 29 CFR1910 ou Canada HPR (SOR / 2015-17); SIMDUT 2015. Aucun ingrédient supplémentaire ne nécessite une déclaration en fonction de la concentration applicable et des connaissances actuelles du fournisseur.

### 4. Mesures de premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

<b>Contact oculaire:</b>	Rincer immédiatement les yeux avec une grande quantité d'eau pendant 15 minutes. Demander de l'aide médicale.
<b>Contact avec la peau:</b>	Enlever les vêtements contaminés ; Bien rincer la peau à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation ou de réaction allergique, consultez un médecin.
<b>Inhalation (respiration):</b>	En cas d'irritation du nez ou de la gorge, déplacez-vous à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Ingestion (avalée):</b>	Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Si la victime est inconsciente, placez-la du côté gauche avec la tête en bas. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Ne laissez pas la victime sans surveillance. Demander de l'aide médicale.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Reportez-vous à la section 11 pour plus d'informations.

#### 4.3 Indication de l'attention médicale immédiate et du traitement spécial nécessaire.

Pas d'information disponible.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction:

Brouillard d'eau ou fine pulvérisation, dioxyde de carbone chimique sec ou mousse.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Une fumée dense est émise lorsqu'elle est brûlée sans suffisamment d'oxygène.

#### Décomposition dangereuse et sous-produits :

Oxydes de carbone, oxydes de soufre, oxydes d'azote. Peut contenir d'autres produits de combustion de composition variable pouvant être toxiques ou irritants.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome à pression positive ou à pression de pression. Le récipient scellé peut accumuler de la pression lorsqu'il est exposé à une chaleur élevée. Un brouillard d'eau peut être utilisé pour refroidir les conteneurs exposés au feu afin d'éviter toute accumulation de pression et tout risque d'auto-inflammation ou de rupture. Un jet d'eau direct peut propager l'incendie.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Isoler la zone. Utiliser un équipement de sécurité approprié.

### 6.2 Précautions environnementales:

Éviter le rejet dans l'environnement. Reportez-vous à la section 12 pour plus d'informations.

### 6.3 Méthodes Matériaux de confinement et de nettoyage :

Absorber le déversement avec du sable ou des absorbants. La résine résiduelle peut être éliminée à la vapeur ou à l'eau savonneuse chaude. Recueillir autant que possible le produit déversé en utilisant des outils anti-étincelles et transférer dans un conteneur. Sceller le conteneur. Les résidus peuvent être éliminés avec un solvant.

### 6.4 Référence à d'autres sections:

Reportez-vous aux sections 4, 5, 8 et 13 pour plus d'informations.

## 7. Manutention et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Évitez tout contact personnel avec le produit. Tous les conteneurs doivent être éliminés dans le respect de l'environnement et conformément à la réglementation gouvernementale. Se laver à fond après la manipulation. Laver vêtements contaminés avant réutilisation. Pour usage industriel ou professionnel uniquement.

### 7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les incompatibilités

Garder les contenants au frais, au sec et à l'écart des sources d'inflammation. Gardez les contenants et les cartouches fermés et scellés. Protéger du gel. Tous les conteneurs doivent être éliminés dans le respect de l'environnement et conformément à la réglementation gouvernementale.

### 7.3 Utilisations finales spécifiques

Voir la fiche technique de ce produit pour plus d'informations.

## 8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition et recommandations:

Ne contient aucun composant avec des valeurs de limite d'exposition professionnelle (OEL) établies.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection respiratoire:

Une ventilation normale est adéquate. Si l'exposition dépasse les limites recommandées, la protection respiratoire est recommandée. Utilisez un respirateur ou un masque à gaz muni de cartouches contre les vapeurs organiques (approuvé par le NIOSH) ou utilisez l'équipement pneumatique fourni.

#### Gants de protection:

Le port de gants résistants aux produits chimiques est recommandé pour éviter tout contact avec la peau. Les matériaux appropriés incluent le nitrile (compris dans la plupart des kits), le néoprène, l'alcool éthylvinyle (EVAL) et le PVC.

#### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité recommandées.

#### Autre équipement de protection:

Utilisez une crème protectrice si le contact avec la peau est probable. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Jeter les chaussures contaminées.

## 9. Physique et chimique

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Apparence:</b>	Pâte blanche à jaune ; léger soufre, odeur piquante.
<b>Seuil d'odeur:</b>	Indisponible
<b>pH:</b>	Ne s'applique pas
<b>Point de congélation:</b>	Indisponible
<b>Point d'ébullition:</b>	Indisponible
<b>Point de rupture:</b>	> 200 ° F /> 90 ° C (PMCC)
<b>Taux d'évaporation:</b>	Indisponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Indisponible
<b>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité :</b>	Indisponible
<b>La pression de vapeur:</b>	<1 mm Hg à 20 ° C
<b>Densité de vapeur (Air = 1):</b>	Indisponible
<b>Poids spécifique (H<sub>2</sub>O = 1):</b>	1,17 à 20 ° C
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Négligeable
<b>Coefficient de partage n-octanol / eau :</b>	Indisponible
<b>La température d'auto-inflammation:</b>	Indisponible
<b>Température de décomposition:</b>	Indisponible
<b>Viscosité:</b>	Indisponible

### 9.2 Autres informations

<b>Volatiles (% en poids):</b>	0%
<b>Contenu en COV:</b>	0 g / l

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité:

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions de transport ou de stockage normales.

### 10.4 Conditions à éviter:

Évitez les chaleurs extrêmes et les flammes nues.

### 10.5 Matières incompatibles:

Agents oxydants forts.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Des oxydes de carbone, des oxydes de soufre, des oxydes d'azote et d'autres substances organiques peuvent se former lors de la combustion ou d'une dégradation à température élevée.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

#### Toxicité aiguë

##### Contact oculaire:

Le contact direct des yeux avec le produit ou les vapeurs peut provoquer une irritation des yeux.

**Contact avec la peau :**

Peut causer une irritation grave de la peau, surtout en cas de contact prolongé. Une exposition cutanée prolongée ou répétée peut entraîner une sensibilisation de la peau.

**Potentiel d'irritation et de sensibilisation :**

Ce produit a un potentiel élevé d'irritation cutanée. C'est un sensibilisant.

**Inhalation (respiration):**

La faible pression de vapeur rend cette voie d'exposition improbable. Aucun danger significatif connu.

**Ingestion:**

Le matériau est considéré comme légèrement toxique. L'ingestion peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal, des nausées, des vomissements et une diarrhée.

**Toxicité pour les animaux:**

Mélange d'amine de polymercaptan	DL <sub>50</sub> (rat oral) > 2 000 mg / kg
Polymère de dimères d'acides gras insaturés en C-18 avec TETA & TOFA	DL <sub>50</sub> (rat oral) > 2 000 mg / kg DL <sub>50</sub> (lapin cutané) > 2 000 mg / kg
Triéthylènetétramine	DL <sub>50</sub> (rat oral) 2 780 mg / kg DL <sub>50</sub> (lapin cutané) 550 mg / kg

**Danger d'aspiration:**

Aucun risque d'aspiration prévu.

**Exposition chronique:****Toxicité pour la reproduction:**

Indisponible.

**Mutagénicité:**

Indisponible.

**Tératogénicité:**

Indisponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**

Indisponible.

**Produits****toxicologiquement****synergiques:**

Indisponible.

**Statut cancérogène:**

NTP, IARC, OSHA et aucun de ses composants n'a identifié cette substance comme cancérogène ou probablement cancérogène.

**12. Informations écologiques****12.1 Toxicité:****Toxicité aquatique:**

Indisponible.

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

Indisponible.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation:**

Indisponible.

**12.4 Mobilité dans le sol:**

Indisponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :**

Ce produit ne contient pas de substance PBT ou vPvB .

**12.6 Autres effets indésirables:**

Aucun connu.

**13. Considérations relatives à l'élimination**

Ne pas jeter à l'égout, sur le sol ou dans un cours d'eau. Éliminer le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

**14. Informations sur le transport****POINT:**

Non réglementé

**Numéro ONU:**

Non listé

<b>Nom d'expédition des Nations unies :</b>	N'est pas applicable
<b>Risque lié à la classe et à la filiale :</b>	N'est pas applicable
<b>Groupe d'emballage:</b>	N'est pas applicable
<b>OACI / IATA-DGR:</b>	Non réglementé
<b>IMDG:</b>	Non réglementé
<b>ADR / RID:</b>	Non réglementé

## 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations / législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

#### Etats-Unis Fédéral et Etat

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

<b>Catégories de danger pour les rapports SARA Section 311/312</b>	<u>Aigu</u> Oui	<u>Chronique</u> Non	<u>Feu</u> Non	<u>Pression</u> Non	<u>Réactif</u> Non
--	--------------------	-------------------------	-------------------	------------------------	-----------------------

<b><u>Composants</u></b>	<b>CERCLA / SARA Sec 302</b> <u>RQ de substance</u> <u>dangereuse</u>	<b>SARA Sec. 313</b> <u>Libération</u> <u>toxique</u>
--------------------------	---	---

Les composants de la pâte pour mastics d'étanchéité PowerPatch® - Partie B ne sont pas concernés par ces réglementations Superfund.

<b>Cotes NFPA:</b>	Santé: 2
	Feu: 1
	Réactivité: 1

Les cotes de risque de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence en cas de déversement, d'incendie ou de situation similaire. Les cotes de risque sont basées sur les propriétés physiques et toxiques de la combustion ou de la décomposition.

#### Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'état de la Californie comme pouvant causer le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre inconvénient pour la reproduction ou a été évalué à des valeurs inférieures aux niveaux d'exposition OEHHA Safe Harbor requis pour l'étiquetage.

#### Union européenne

Le produit est conforme aux exigences de communication du règlement REACH (CE) n ° 1907/2006. Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS). Ne contient aucune substance de la liste des candidats REACH ≥ 0,1% SCL. Ne contient pas de substances notifiées de la liste ELINCS, Directive 92/32 / CEE. Ne contient aucune substance REACH avec les restrictions de l'annexe XVII.

#### Canada

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire DSL.

Ce produit a été classé en fonction des critères de danger énoncés dans le RPC et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le RPC.

#### Australie

Tous les composants sont répertoriés dans l'AICS.

Le produit est classé comme dangereux selon les critères de NOHSC Australia.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange par le fournisseur.

**16. Autres informations****Abréviations et acronymes :**

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail

CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage

STOT = Toxicité spécifique sur un organe cible

DL<sub>50</sub> = dose létale médiane

DNEL = niveau dérivé sans effet

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

TSCA = Toxic Substances Control Act (États-Unis)

LIS = Liste intérieure des substances (Canada)

AICS = Inventaire australien des substances chimiques

**Classification du mélange selon le règlement (CE) n ° 1272/2008:**

H315 Provoque une irritation de la peau.

H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

**Procédure de classification**

Méthode de calcul.

Méthode de calcul.

Méthode de calcul.

**Date de révision:** 20 septembre 2018**Numéro de révision:** 8 NA**Remplace:** 18 mai 2018**Autre:** Anglais vers français; 4 février 2019**Indication de changements:** Section 3, mise à jour 15; mises à jour du format et informations supplémentaires sur la proposition 65 de la Californie. Rédigé conformément aux dispositions de la norme OSHA 1910.1200 App D (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17) (SIMDUT 2015). (Format GHS)

Les informations et les recommandations contenues dans ce document sont réputées fiables. Cependant, le fournisseur ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'acheteur doit déterminer les conditions d'utilisation en toute sécurité et assume tous les risques et toutes les responsabilités liées à la manipulation de ce produit.

# FICHE DE SÉCURITÉ

## 1. Identification de la substance / du mélange et de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:**  
**Bâton de mastic PowerPatch® (EP-STICK)**  
**Numéros de référence: 50822, 51043**

**Numéros d'identification du produit:** EP- STICK4 ;  
Contenu dans EP-KITXXX (où XXX est le code de l'emballage.)

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées:** Mastic d'étanchéité en 2 parties pour réparation temporaire

**Liste des conseils contre:** N'est pas applicable.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur / Fabricant:**

**American Polywater Corporation**  
11222 - 60th Street North  
Stillwater, MN 55082 États-Unis  
Tél: 1-651-430-2270  
Courriel: sds@polywater.com

### 1.4 Numéros de téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053 (États-Unis) 1-352-323-3500 (INT'L)

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon USA OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17; SIMDUT 2015).**

Irritation cutanée 2	H315
Sens de la peau 1	H317
Irritation oculaire 2B	H319

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Contient** Polymère de bisphénol A-épichlorhydrine



**Pictogrammes:**

**Mot**

**d'avertissement:** Attention

**Mentions de danger:**

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseils de prudence:**

P264 Se laver soigneusement les mains après la manipulation.

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362 + P364	Retirez les vêtements contaminés.
P501	Éliminer le contenant conformément aux réglementations locales

**2.3 Autres dangers:** Pas d'information disponible.

### 3. Composition / Information sur les composants

Composant	N ° CAS	No CE	Wt. %
Polymère de bisphénol A-épichlorhydrine	25068-38-6	500-033-5	10 - 30

### 4. Premiers soins

#### 4.1 Description des premiers secours

**Contact oculaire:** Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant 15 minutes. Cherchez des soins médicaux.

**Contact avec la peau:** Retirer les vêtements contaminés; rincer soigneusement la peau à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation ou de réaction allergique, consultez un médecin.

**Inhalation (respiration):** Si une irritation du nez ou de la gorge se développe, passez à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

**Ingestion (avaler):** Aucun traitement médical d'urgence nécessaire

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Reportez-vous à la section 11 pour plus d'informations.

#### 4.3 Indication des soins médicaux immédiats et des traitements particuliers nécessaires.

Pas d'information disponible.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction:

Brouillard d'eau ou pulvérisation fine, dioxyde de carbone chimique sec ou mousse.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Une fumée dense est émise lorsqu'elle est brûlée sans suffisamment d'oxygène.

#### Décomposition et sous-produits dangereux:

CO<sub>2</sub>, CO, phénoliques. Peut contenir d'autres produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques ou irritants.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome à pression positive ou à la demande de pression. Le contenant scellé peut augmenter la pression lorsqu'il est exposé à une chaleur élevée. Un brouillard d'eau peut être utilisé pour refroidir le contenant exposé au feu afin d'éviter une accumulation de pression et une possible auto-inflammation ou rupture. Un jet d'eau direct peut propager le feu.

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Isolez la zone. Utilisez un équipement de sécurité approprié.

#### 6.2 Précautions environnementales:

Évitez le rejet dans l'environnement. Empêcher les déversements de pénétrer dans les systèmes de



drainage / d'égout, les cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées. Reportez-vous à la section 12 pour plus d'informations.

### 6.3 Méthodes matériels de confinement et de nettoyage:

Absorber le déversement avec du sable ou des absorbants. La résine résiduelle peut être éliminée à l'aide de vapeur ou d'eau savonneuse chaude. Recueillir autant de matériaux déversés que possible à l'aide d'outils anti-étincelles et transférer dans un conteneur. Scellez le contenant. Les matières résiduelles peuvent être éliminées avec un solvant.

### 6.4 Référence à d'autres sections:

Reportez-vous aux sections 4, 5, 8 et 13 pour plus d'informations.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Évitez tout contact personnel avec le produit. Tous les conteneurs doivent être éliminés d'une manière respectueuse de l'environnement et conformément aux réglementations gouvernementales. Bien se laver après manipulation. Lavage vêtements contaminés avant réutilisation. Pour usage industriel ou professionnel uniquement.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités

Conserver les contenants au frais, au sec et à l'écart des sources d'ignition. Gardez les contenants et les cartouches fermés et scellés. Protéger du gel. Tous les conteneurs doivent être éliminés d'une manière respectueuse de l'environnement et conformément aux réglementations gouvernementales.

### 7.3 Utilisations finales spécifiques

Voir la fiche technique de ce produit pour plus d'informations.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition et recommandations:

Ne contient aucun composant dont les valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) ont été établies. Un niveau dérivé sans effet (DNEL) de 12,25 mg / m<sup>3</sup> a été établi pour l'inhalation aiguë.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection respiratoire:

Une ventilation normale est adéquate. Si l'exposition dépasse les limites recommandées, une protection respiratoire est recommandée. Porter une protection respiratoire en cas d'effets indésirables, tels qu'une irritation ou une gêne respiratoire. Utiliser un respirateur ou un masque à gaz avec cartouches pour vapeurs organiques (approuvé NIOSH ou CE) avec pré-filtre à particules, P100 ou AP2.

#### Gants de protection:

L'utilisation de gants résistants aux produits chimiques est recommandée pour éviter tout contact avec la peau. Les matériaux appropriés comprennent le nitrile (inclus dans la plupart des kits), le néoprène, l'alcool éthylvinyle (EVAL), le PVC. Utilisez un gant avec une classe de protection de 1 ou plus (temps de passage supérieur à 10 minutes selon EN 374). REMARQUE: Le choix d'un gant spécifique pour l'application doit tenir compte des autres produits chimiques présents dans l'environnement, des exigences physiques et de la réaction potentielle de l'utilisateur au matériau des gants.

#### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité recommandées.

#### Autres équipements de protection:

Utilisez une crème protectrice en cas de contact avec la peau. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Jeter les chaussures contaminées.

## 9. Physique et chimique

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Apparence:</b>	Bâtonnet de mastic solide gris / gris foncé. Odeur piquante et sulfureuse.
<b>Seuil d'odeur:</b>	Indisponible
<b>pH:</b>	Indisponible

<b>Point de congélation:</b>	Indisponible
<b>Point d'ébullition:</b>	Indisponible
<b>Point de rupture:</b>	> 199,9 ° F /> 93,3 ° C (PMCC)
<b>Taux d'évaporation:</b>	Indisponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Indisponible
<b>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité:</b>	Indisponible
<b>La pression de vapeur:</b>	Indisponible
<b>Densité de vapeur (Air = 1):</b>	Indisponible
<b>Poids spécifique (H<sub>2</sub>O = 1):</b>	2,247
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Indisponible
<b>Coefficient de partage: n-octanol / eau:</b>	Indisponible
<b>La température d'auto-inflammation:</b>	Indisponible
<b>Température de décomposition:</b>	> 392 ° F /> 200 ° C
<b>Viscosité:</b>	Non disponible (mastic épais)

## 9.2 Autres informations

<b>Volatiles (% en poids):</b>	<0,1%
<b>Contenu en COV:</b>	0 g / l

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité:

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales de transport ou de stockage.

### 10.4 Conditions à éviter:

Évitez les températures élevées supérieures à 300 ° C (572 ° F). La décomposition peut se produire au-dessus de 350 ° C (662 ° F). La génération de gaz pendant la décomposition peut entraîner une augmentation de la pression dans les systèmes fermés.

### 10.5 Matières incompatibles:

Acides ou bases forts (en particulier amines aliphatiques primaires ou secondaires), agents oxydants puissants.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Du CO<sub>2</sub>, du CO, des composés phénoliques et d'autres substances organiques peuvent se former pendant la combustion ou une dégradation à température élevée.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

#### Toxicité aiguë

##### Contact oculaire:

Le contact direct des yeux avec le produit ou les vapeurs peut provoquer une irritation des yeux.

##### Contact avec la peau:

Ce produit a un potentiel d'irritation cutanée modéré. Les personnes présentant des troubles cutanés préexistants peuvent être plus sensibles à l'irritation cutanée due à ce produit. Une exposition cutanée

prolongée ou répétée peut entraîner une sensibilisation cutanée.

**Potentiel d'irritation et de sensibilisation:**

Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

**Inhalation (respiration):**

Une faible pression de vapeur rend cette voie d'exposition peu probable.

**Ingestion:**

L'ingestion peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal.

**Toxicité pour les animaux:**

Ether diglycidyle de bisphénol A : DL<sub>50</sub> (oral rat) > 15000 mg / kg  
DL<sub>50</sub> (peau de lapin) 23000 mg / kg

**Risque d'aspiration:**

Aucun danger d'aspiration attendu.

**Exposition chronique:**

**Toxicité pour la**

**reproduction:**

Indisponible.

**Mutagenicité:**

Les résines à base d' éther diglycidyle de bisphénol A se sont révélées inactives lorsqu'elles ont été testées par des tests de mutagenicité in vivo. Ces résines ont montré une activité dans le dépistage de la mutagenicité microbienne in vitro et ont produit des aberrations chromosomiques dans des cellules de foie de rat en culture. La signification de ces tests pour les humains est inconnue.

**Tératogénicité:**

Indisponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**

Indisponible.

**Produits**

**toxicologiquement**

**synergiques:**

Indisponible.

**Statut cancérigène:**

Cette substance n'a pas été identifiée comme cancérigène ou cancérogène probable par le NTP, le CIRC ou l'OSHA, ni aucun de ses composants.

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité:

**Toxicité aquatique:**

Peut être toxique pour les organismes aquatiques.

Ether diglycidyle de bisphénol A :

CL<sub>50</sub> (96 h): 2 mg / l Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Ether diglycidyle de bisphénol A :

Test semi-statique

Ether diglycidyle de bisphénol A :

CE<sub>50</sub> (48 heures): 1,8 mg / l Daphnia magna (invertébré)

Ether diglycidyle de bisphénol A :

Test statique

Ether diglycidyle de bisphénol A :

ErC<sub>50</sub> (72 hr.): 11 mg / l Algues d'eau douce (plantes aquatiques)

Ether diglycidyle de bisphénol A :

Test statique

Ether diglycidyle de bisphénol A :

Valeur de toxicité chronique: Daphnia magna (invertébré), 21 j, nombre de descendants, NOEC: 0,3 mg / l

Ether diglycidyle de bisphénol A :

Test semi-statique

### 12.2 Persistance et dégradabilité:

Ether diglycidyle de bisphénol A :

Sur la base des directives de test strictes de l'OCDE, ce matériau ne peut pas être considéré comme facilement biodégradable. La biodégradabilité dépend des conditions environnementales.

Ether diglycidyle de bisphénol A :

Test de biodégradation OCDE 302B

Ether diglycidyle de bisphénol A :

12% de biodégradation, 28 jours d'exposition

Ether diglycidyle de bisphénol A :

Demande théorique en oxygène

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation:

2,35 mg / mg

### 12.4 Mobilité dans le sol:

Le potentiel de bioconcentration est modéré.

Le potentiel de mobilité dans le sol est faible.

**12.5 Résultats des**

**évaluations PBT et vPvB :** Ce produit ne contient pas et ne contient pas de substance PBT ou vPvB .

**12.6 Autres effets néfastes:** Aucun connu.

**13. Considérations relatives à l'élimination**

Ne pas jeter dans les égouts, sur le sol ou dans tout plan d'eau. Éliminez le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

**14. Informations relatives au transport**

**POINT:** Non réglementé  
**Numéro UN:** 3077  
**Nom d'expédition des Nations Unies:** Substance dangereuse pour l'environnement, solide, NSA (bisphénol A)  
**Risque de classe et subsidiaire:** 9  
**Groupe d'emballage:** III  
**ICAO / IATA-DGR:** Non réglementé (voir la disposition spéciale A197)  
**IMDG:** Non réglementé (voir code IMDG 2.10.2.7)  
**ADR / RID:** 9  
**Les autres informations** Pour les envois de surface aux États-Unis: non réglementé.

**15. Informations réglementaires**

**15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Etats-Unis Fédéral et État**

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

<b>Catégories de danger pour les rapports SARA Section 311/312</b>	<u><b>Aigu</b></u> Oui	<u><b>Chronique</b></u> Oui	<u><b>Feu</b></u> Non	<u><b>Pression</b></u> Non	<u><b>Réactif</b></u> Non
--	---------------------------	--------------------------------	--------------------------	-------------------------------	------------------------------

<u><b>Composants</b></u>	<b>CERCLA / SARA Sec 302</b> <u><b>Substance dangereuse RQ</b></u>	<u><b>EHS TPQ</b></u>	<b>SARA Sec. 313</b> <u><b>Libération toxique</b></u>
--------------------------	---	-----------------------	--

Les composants ne sont pas concernés par ces réglementations Superfund.

**Classifications NFPA:** Santé: 2  
 Feu: 1  
 Réactivité: 0

Les cotes de danger de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence en cas de déversement, d'incendie ou d'urgences similaires. Les cotes de danger sont basées sur les propriétés physiques et toxiques de la combustion ou de la décomposition.

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'État de Californie pour provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre problème de reproduction ou a été évalué comme étant inférieur aux niveaux d'exposition OEHHA Safe Harbor requis pour l'étiquetage.

**Union européenne**

Le produit est conforme aux exigences de communication du règlement REACH (CE) n ° 1907/2006. Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS). Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH ≥ 0,1% SCL. Ne contient pas de substances notifiées de la liste ELINCS, directive 92/32 / CEE. Ne contient pas de substances REACH soumises aux restrictions de l'annexe XVII.

### Canada

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire DSL.

Ce produit a été classé selon les critères de danger du CPR et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le CPR.

### Australie

Tous les composants sont répertoriés sur l'AICS.

Le produit est classé comme dangereux selon les critères de NOHSC Australie.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange par le fournisseur.

## 16. Autres informations

### Abréviations et acronymes:

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail

CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage

STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles

DL<sub>50</sub> = Dose létale médiane

DNEL = niveau dérivé sans effet

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

TSCA = Toxic Substances Control Act (États-Unis)

LIS = Liste intérieure des substances (Canada)

AICS = Inventaire australien des substances chimiques

### Classification du mélange selon le règlement (CE) n ° 1272/2008:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

### Procédure de classification

Méthode de calcul.

Méthode de calcul.

Méthode de calcul.

**Date de révision:** 20 septembre 2018

**Numéro de révision:** 8 NA

**Remplace:** 7 août 2017

**Autre:** Anglais vers français; 7 décembre 2020

**Indication des changements:** Section 3, 15 mise à jour; mises à jour de format et informations supplémentaires sur la Proposition 65 de la Californie. Rédigé conformément aux dispositions de OSHA 1910.1200 App D (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17) (SIMDUT 2015). (Format GHS)

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont considérées comme fiables. Cependant, le fournisseur n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'acheteur doit déterminer les conditions d'utilisation en toute sécurité et assume tous les risques et responsabilités liés à la manipulation de ce produit.

# FICHE DE SÉCURITÉ

## 1. Identification de la substance / du mélange et de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit: Type RP™  
Lingette de nettoyage électrique Rapid  
Power**

**Numéros d'identification de produit:** RP-1, RP-1L  
RP- XXX ( où XXX est le code du colis.)

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées:** Nettoyant / dégraissant utilitaire

**Liste des conseils contre:** N'est pas applicable.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur / Fabricant:**

**American Polywater Corporation**

11222 - 60th Street North  
Stillwater, MN 55082 USA  
Tél: 1-651-430-2270  
Courriel: sds@polywater.com

### 1.4 Numéros de téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053 (États-Unis) 1-352-323-3500 (INT'L)

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon USA OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17; SIMDUT 2015).**

Flam Liq 2	H225
Irritation cutanée . 2	H315
STOT SE 3	H336

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Contient:** 2-méthylpentane, naphta à point d'ébullition bas, 1-méthoxypropane-2-ol



**Pictogrammes:**

**Mot**

**d'avertissement:** Danger

**Mentions de danger:**

H225	Liquide et vapeur extrêmement inflammables
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements

**Conseils de prudence:**

P210	Tenir à l'écart des étincelles, des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P261	Évitez de respirer les vapeurs.
P264	Se laver soigneusement les mains après la manipulation.
P271	Utiliser dans un endroit bien ventilé.
P280	Portez des gants de protection.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appelez un médecin en cas de malaise.
P370 + P378	En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder son calme.
P501	Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales et nationales.

**Remarques:**

*La classification par aspiration n'est pas appliquée en raison de la forme physique du produit.*

**2.3 Autres dangers:** Pas d'information disponible.

### 3. Composition / Information sur les composants

<u>Composant</u>	<u>N ° CAS</u>	<u>No CE</u>	<u>Wt. %</u>
2-méthylpentane	107-83-5	203-523-4	40 à 60%
Naphta à point d'ébullition bas	64742-89-8	265-192-2	40 à 60%
1-méthoxypropane-2-ol	107-98-2	203-539-1	<10%

### 4. Premiers soins

#### 4.1 Description des premiers secours

**Contact oculaire:** Si une irritation des yeux due à une exposition aux vapeurs se développe, aller à l'air frais. Rincer les yeux à l'eau claire. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. En cas de contact direct avec les yeux, rincer à grande eau pendant 15 minutes. Cherchez des soins médicaux.

**Contact avec la peau:** Retirer les vêtements contaminés; rincer soigneusement la peau avec de l'eau. En cas d'irritation, consultez un médecin.

**Inhalation (respiration):** Si une irritation du nez ou de la gorge se développe, passez à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Si la respiration est difficile, fournissez de l'oxygène. S'il ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Cherchez une attention médicale immédiate.

**Ingestion (avaler):** Ne pas faire vomir et ne rien faire avaler sauf indication contraire émanant du personnel médical. Obtenez des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Reportez-vous à la section 11 pour plus d'informations.

#### 4.3 Indication des soins médicaux immédiats et des traitements particuliers nécessaires.

Pas d'information disponible.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction:

Dioxyde de carbone, brouillard d'eau, poudre extinctrice ou mousse.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

### Décomposition et sous-produits dangereux:

La combustion génère du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone .

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter des vêtements de protection appropriés, y compris un appareil respiratoire autonome à pression positive ou à la demande de pression. Le contenant scellé peut augmenter la pression lorsqu'il est exposé à une chaleur élevée. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu .

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Pour un déversement dans un espace confiné, prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs. Pour les secouristes: utiliser une protection respiratoire: demi-masque ou masque complet avec filtre (s) pour vapeurs organiques en cas de déversement dans un espace confiné. Des lunettes de protection contre les produits chimiques sont recommandées si des éclaboussures ou un contact avec les yeux sont possibles. Pour les petits déversements: des vêtements de travail antistatiques normaux sont généralement adéquats .

### 6.2 Précautions environnementales:

Évitez le rejet dans l'environnement.

### 6.3 Méthodes matériels de confinement et de nettoyage:

Recueillir la serviette et absorber tout excès de matériau avec du sable ou des absorbants.

### 6.4 Référence à d'autres sections:

Reportez-vous aux sections 4, 5, 8 et 13 pour plus d'informations.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Évitez de respirer les vapeurs ou les aérosols. Évitez tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Bien se laver après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Pour usage industriel ou professionnel uniquement.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit bien ventilé. Gardez le contenant bien fermé. Garder son calme. Stocker à l'écart des acides et des agents oxydants.

### 7.3 Utilisations finales spécifiques

Voir la fiche technique de ce produit pour plus d'informations.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition et recommandations:

#### 2-méthylpentane (107-83-5)

Pays / Source	Limite d'exposition à long terme - 8 heures TWA	Limite d'exposition à court terme - 15 minutes
États-Unis, ACGIH TWA *	500 ppm	1 000 ppm
États-Unis, OSHA PEL	500 ppm	1 000 ppm
États-Unis, NIOSH	100 ppm / 1800 mg / m <sup>3</sup>	-
Alberta, OEL	500 ppm / 1760 mg / m <sup>3</sup>	1 000 ppm / 3 500 mg / m <sup>3</sup>

#### Naphta à point d'ébullition bas (64742-89-8)



Pas d'information disponible

### 1-méthoxypropane-2-ol (107-98-2)

États-Unis, ACGIH TWA *	50 ppm	100 ppm
Alberta, OEL	100 ppm / 369 mg / m <sup>3</sup>	150 ppm / 553 mg / m <sup>3</sup>
Colombie-Britannique, OEL	50 ppm	75 ppm
Ontario, OEL	50 ppm	100 ppm
Québec, OEL	100 ppm / 369 mg / m <sup>3</sup>	150 ppm / 553 mg / m <sup>3</sup>
Saskatchewan, OEL	100 ppm	150 ppm

\* Le Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard sont tous basés sur les TLV ACGIH actuelles. La Colombie-Britannique est basée sur le TLV ACGIH actuel, sauf indication contraire. Le Nouveau-Brunswick est basé sur une ancienne version ACGIH. Le Nunavet et les Territoires du Nord-Ouest sont fortement basés sur les TLV ACGIH actuelles.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Protection respiratoire:

Une ventilation normale est adéquate. Si l'exposition dépasse les limites recommandées, une protection respiratoire est recommandée. Utilisez un respirateur ou un masque à gaz avec des cartouches pour vapeurs organiques (approuvé par NIOSH) ou utilisez un équipement à adduction d'air.

### Gants de protection:

En cas de contact répété ou prolongé avec la peau, l'utilisation de gants imperméables est recommandée pour éviter le dessèchement et une éventuelle irritation.

Matériel suggéré: Caoutchouc nitrile  
Pour un contact de courte durée (<15 minutes), les éclaboussures utilisent 0,2 mm.  
Épaisseur suggérée: mm. Pour une utilisation à contact total 0,4 mm  
Le temps de passage exact n'a pas été déterminé. Les directives sont basées sur une chimie / un matériau similaire. Le temps de port maximal doit être déterminé sur la base de 50% du temps de pénétration déterminé par l'EN 374 partie III.

### Protection des yeux:

Lunettes de sécurité recommandées.

### Autres équipements de protection:

Il est suggéré qu'une source d'eau propre soit disponible dans la zone de travail pour rincer les yeux et la peau. Des vêtements imperméables doivent être portés au besoin.

## 9. Physique et chimique

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence:	Liquide clair et incolore; odeur douce.
Seuil d'odeur:	Indisponible
pH:	Ne s'applique pas
Point de congélation:	Indisponible
Point d'ébullition:	144 ° F / 62 ° C (initial)
Point de rupture:	19 ° F / -7 ° C (TCC)
Taux d'évaporation:	> 2 (acétate de n-butyle = 1)
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable aux liquides
Limites d'inflammabilité:	LIE: 1,2%
La pression de vapeur:	Indisponible
Densité de vapeur (Air = 1):	> 1 (Air = 1)
Poids spécifique (H <sub>2</sub> O = 1):	0,72
Solubilité dans l'eau:	Indisponible
Coefficient de distribution eau / huile:	Indisponible
La température d'auto-inflammation:	Indisponible

Température de décomposition:	Indisponible
Viscosité:	Indisponible

## 9.2 Autres informations

Volatiles (% en poids):	100%
Contenu en COV:	720 g / l

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité:

Voir les autres titres de la section 10.

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Aucun connu.

### 10.4 Conditions à éviter:

Évitez la chaleur, les flammes et les étincelles.

### 10.5 Matières incompatibles:

Agents oxydants puissants.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

#### Toxicité aiguë

##### Contact oculaire:

Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation des yeux. Cette irritation est minime et devrait être transitoire.

##### Contact avec la peau:

Une exposition cutanée prolongée ou répétée peut éliminer les huiles, provoquant des rougeurs, un dessèchement et des gerçures. Les personnes présentant des troubles cutanés préexistants peuvent être plus sensibles à l'irritation cutanée due à ce produit.

##### Potentiel d'irritation et de sensibilisation:

Le produit peut être irritant pour la peau et les yeux. Ce n'est pas un sensibilisant.

##### Inhalation (respiration):

Les vapeurs de solvants concentrés peuvent provoquer une irritation du nez et de la gorge. Une exposition prolongée à des concentrations de vapeur excessivement élevées peut entraîner une dépression du système nerveux central (p. Ex. Somnolence, étourdissements, perte de coordination et fatigue).

##### Ingestion:

L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une irritation du tube digestif, une dépression du système nerveux (par exemple, somnolence, étourdissements, perte de coordination et fatigue).

##### Toxicité pour les animaux:

2-méthylpentane	Pas de données disponibles
Naphta à point d'ébullition bas	DL <sub>50</sub> (oral rat) > 5000 mg / kg
	DL <sub>50</sub> (dermique lapin) > 2000 mg / kg
	Lapin 4 h. exposition: Irritant pour la peau, irritant pour les yeux
1-méthoxypropane-2-ol	DL <sub>50</sub> (oral rat) 6100 mg / kg
	DL <sub>50</sub> (peau de lapin) 13000 mg / kg
	CL <sub>50</sub> (rat inh) > 6 mg / l

**Exposition chronique:**

<b>Toxicité pour la reproduction:</b>	Pas de données disponibles.
<b>Mutagénicité:</b>	Pas de données disponibles
<b>Tératogénicité:</b>	Pas de données disponibles
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) Produits toxicologiquement synergiques:</b>	Aucune donnée de point final. Indisponible.
<b>Statut cancérigène:</b>	Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1% n'est identifié comme cancérigène ou cancérogène potentiel par le CIRC.
	Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1% n'est identifié comme cancérigène ou cancérogène potentiel par l'OSHA.
	Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1% n'est identifié comme cancérogène connu ou anticipé par le NTP.

**12. Informations écologiques**

**12.1 Écotoxicité:**

<b>Toxicité aquatique:</b>	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
2-méthylpentane	Pas de données disponibles
Naphta à point d'ébullition bas	96 h CL <sub>50</sub> Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) 8,2 mg / l 48 h CE <sub>50</sub> Daphnia magna (puce d'eau) 4,5 mg / l 96 h CE <sub>50</sub> Pseudokirchneriella subcapitata ( algue verte ) 3,7 mg / l 96 h CL <sub>50</sub> Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) 20,800 mg / l
1-méthoxypropane-2-ol	48 h CL <sub>50</sub> Daphnia magna (puce d'eau) 23300 mg / l 7 jr CE <sub>50</sub> Pseudokirchneriella subcapitata ( algues vertes ) > 1000 mg / l

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

Naphta à point d'ébullition bas	Devrait être biodégradable
1-méthoxypropane-2-ol	77% biodégradable, durée d'exposition 28 j, méthode: OCDE 301E 96% biodégradable, durée d'exposition 28 j, méthode: OCDE 301E

**12.3 Potentiel de bioaccumulation:**

Pas d'information disponible

**12.4 Mobilité dans le sol:**

Pas d'information disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :**

Ce produit ne contient pas et ne contient pas de substance PBT ou vPvB .

**12.6 Autres effets néfastes:**

Aucun connu.

**13. Considérations relatives à l'élimination**

Éliminez le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

**14. Informations relatives au transport**

**Transport terrestre**

<b>domestique du US DOT:</b>	Non réglementé (voir la disposition spéciale 47).
<b>Numéro UN:</b>	3175
<b>Nom d'expédition des</b>	Solides contenant un liquide inflammable, NSA, (contient: 2-méthylpentane,

Nations Unies:	naphta à point d'ébullition bas)
Classe (s) de danger pour le transport:	Classe 4.1
Groupe d'emballage:	II
Dangers environnementaux:	Aucun connu
Précautions spéciales:	Aucun connu
ICAO / IATA-DGR:	Non réglementé (voir la disposition spéciale A46)
IMDG:	Non réglementé (voir la disposition spéciale 216)

## 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### États-Unis et État fédéral

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Catégories de danger pour les rapports SARA Section 311/312	<u>Aigu</u> Oui	<u>Chronique</u> Oui	<u>Feu</u> Oui	<u>Pression</u> Non	<u>Réactif</u> Non
---	--------------------	-------------------------	-------------------	------------------------	-----------------------

<u>Composants</u>	<u>CERCLA / SARA Sec 302 Substance dangereuse RQ</u>	<u>EHS TPQ</u>	<u>SARA Sec. 313 Libération toxique</u>
Les composants ne sont pas concernés par ces réglementations Superfund.			

<b>Classifications NFPA:</b>	Santé:	2
	Feu:	3
	Réactivité:	0

Les cotes de danger de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention en cas de déversement, d'incendie ou d'urgences similaires. Les cotes de danger sont basées sur les propriétés physiques et toxiques de la combustion ou de la décomposition.

#### Proposition 65 de la Californie

AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer au benzène, à l'éthylbenzène et au naphtalène qui sont connus dans l'État de Californie pour causer le cancer, et au toluène et au benzène qui sont connus dans l'État de Californie pour causer des anomalies congénitales et / ou d'autres troubles de la reproduction. Pour plus d'informations, visitez le site [www.p65warnings.ca.gov](http://www.p65warnings.ca.gov).

#### Union européenne

Le produit est conforme aux exigences de communication du règlement REACH (CE) n° 1907/2006. Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS). Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH ≥ 0,1% SCL. Ne contient pas de substances notifiées de la liste ELINCS, directive 92/32 / CEE. Ne contient pas de substances REACH soumises aux restrictions de l'annexe XVII.

#### Canada

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire DSL.

Ce produit a été classé selon les critères de danger du CPR et la FDS contient toutes les informations requises par le CPR.

#### Australie

Tous les composants sont répertoriés sur l'AICS.  
Dangereux selon les critères de NOHSC Australie.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange par le fournisseur

## 16. Autres informations

### Abréviations et acronymes:

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail

CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage

STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles

DL<sub>50</sub> = Dose létale médiane

DNEL = niveau dérivé sans effet

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

TSCA = Toxic Substances Control Act (États-Unis)

LIS = Liste intérieure des substances (Canada)

AICS = Inventaire australien des substances chimiques

**Date de révision:** 24 septembre 2018

**Numéro de révision:** 4 NA

**Remplace:** 24 mai 2018

**Autre:** Anglais vers français; 16 décembre 2020

**Indication des changements:** Section 3, 15 mise à jour; mises à jour de format et informations supplémentaires sur la Proposition 65 de la Californie. Rédigé conformément aux dispositions de OSHA 1910.1200 App D (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17) (SIMDUT 2015). (Format GHS)

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont considérées comme fiables. Cependant, le fournisseur n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'acheteur doit déterminer les conditions d'utilisation en toute sécurité et assume tous les risques et responsabilités liés à la manipulation de ce produit.